Fiche d'inscription 2023/2024

EAGLC - CSBJ Athlétisme

A dactylographier et cocher les cases *ou remplir en lettres capitales*

Type de Licence choisie

Athlé Compétition	**190 €**	◯
Athlé Découverte	**145 €**	◯
Athlé Running	**190 €**	◯
Athlé Encadrement	**75 €**	◯

Dossier :
1- Fiche d'inscription.....☐
2- Certificat Médical.....☐
ou questionnaire de santé....☐
3- Règlement.....☐

Chèque à l'ordre de l'EAGLC

Nouvelle adhésion ☐ **ou** **numéro de licence** _____

NOM : _____ **Prénom:** _____ **Date de naissance** _____

Nom de Naissance : _____ **Ville de naissance:** _____

Sexe: ◯ **F** ◯ **M** **Nationalité :** _____

Numéros de téléphone **(Portable) :** _____ **(Fixe) :** _____

Adresse email ***(obligatoire) :*** _____ @ _____

Adresse complète: _____

Code Postal: _____ **Ville:** _____

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)

- Pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de prise de la licence. ◯
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné atteste avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical. ◯
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le code du sport, de présenter un certificat médical. ◯

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs : Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, le soussigné autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Assurances : - le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile dans le cadre du contrat souscrit par la FFA
- les Licenciés sont assurés individuellement par le Club par le même contrat couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme. *(informations et garanties consultables sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)*

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image : ◯ Je refuse l'utilisation de mon image : ◯

Loi Informatique et libertés *(Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.*

☐ *J'accepte la transmission des informations* ☐ *Je refuse la transmission des informations*

Honorabilité (Art.L212-9) : Le soussigné déclare qu'il a été informé de la transmission de ses données personnelles au fichier de contrôle prévu par cet article.

Signature : (Pour les mineurs : nom, prénom et signature du ou des parents)

_____